



EVER'ONE

Avenue Henri Conscience 41

1140 Evere

Tel: 02 241 21 21

E-mail: info@century21everone.be

email: prudencepetitspes
@hotmail.com.

CONVENTION EXCLUSIVE de recherche d'un acquéreur

Les soussignés : *Chantal Huemeers*

Habitant à : *Leopold III 41 bts 51 1030 Schaerbeek*

Tel privé : *0487.80.57.33*

Agissant en tant que propriétaires donnent mission à CENTURY 21 Ever'One de trouver un acheteur pour le bien immobilier situé à : *Leopold III 43 1030 Schaerbeek* *l'appartement 2 ch.*

Le prix de vente s'élève à : *188000*

Le prix minimum souhaité par le vendeur s'élève à : *175000 net en main*

Nous autorisons CENTURY 21 Ever'One à fixer, à ses frais, un panneau ou une affiche de vente sur la façade à rue.

Une commission forfaitaire de : *6250 HTVA*

Sera versée à CENTURY 21 EVERONE, cette commission est due dès la conclusion de la vente ; elle est exigible dès le paiement de l'acompte par l'acquéreur aux vendeurs, mandataires au notaire.

Le Notaire du vendeur est Maître *J.S. Isabelle Van Congerhaer* *131. AV F. Courtade.*
1030 Bruxelles.

La présente convention est consentie pour une période de 6 mois, qui prendra cours à la réception des documents nécessaires à notre mission de vente soit : du *28/03/17* au *28/08/17*

Si aucun acquéreur n'est trouvé, les propriétaires-vendeurs ne sont redevables d'aucune indemnité et aucun des cocontractants ne pourra faire valoir quelque demande d'indemnité que ce soit à l'égard de l'une ou de l'autre partie. Les frais de publicités et de recherche de clientèle sont entièrement supportés par l'agence CENTURY 21 Ever'One.

~~Le contrat cesse de vente par le propriétaire la commission sera~~

A l'expiration de la convention, Century 21 Ever'One communiquera la liste des personnes physique et/ou morales à qui une information précise et individuelle a été fournie, au vendeur. En cas de vente ultérieure par la signature d'un compromis de vente, et dans un délai maximum de six mois, à l'une de ces personnes ou à une personne pour laquelle elle agissait, le vendeur sera tenu d'en aviser Century 21 Ever'One et de lui verser les honoraires convenus.

1030 Schaerbeek

Fait en double exemplaire à : *Leopold III 43*(rue+commune), le *28/03/2017*

Dans les quatorze jours ouvrables à compter du lendemain de la signature du présent contrat, le commettant a le droit de renoncer au contrat, sans frais, à la condition qu'il en informe l'agent immobilier par lettre recommandée à la poste. Toute clause par laquelle le commettant renoncerait à ce droit est frappée de nullité. En ce qui concerne le respect du délai, il suffit que la notification soit envoyée avant l'expiration de cette échéance.

Chaque partie reconnaît en avoir reçu un exemplaire.

Les propriétaires-vendeurs

Huemeers

CENTURY 21 Ever'One

501.817

Mosseu

* Innoweb (644 86 32) tél. 04 68 368 738, The House
Stockbook immo.

⊖ PEB nesu. (faire copie).

⊖ CE nesu.

⊖ Confirmation système chauffage
et permeation (faire copie).

⊖ CI Va nous envoyer par email.

⊖ TP. Va nous envoyer par email.

⊖ Demande Syndic (l'opence
peut effectuer la demande)

⊖ Cadastre ok nesu (faire copie)

⊖ R.U. Demander au notaire
de faire le nécessaire pour les R.U.

⊖ Plan de relevé de 2014-2015 (faire copie).

Thérèse

(faire copie contact)